



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 479

AVRIL 2017

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

BLANQUETTE DE VEAU

SAMEDI 8 AVRIL 2017

20h à la Salle Polyvalente

Prix : 12 €

Service à partir de 20h
A emporter de 18h à 20h



Apéritif offert - Boissons non comprises

Organisation : Société de Chasse Communale

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Budgets 2017

Prudence Budgétaire

Malgré la baisse constante des dotations de l'État et les charges imposées par la loi, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas cette année, c'est la cinquième fois que nous subissons cette baisse de DGF ! de ce fait, notre autofinancement se détériore, il passe de 370 918 € en 2012 à 250 742 € en 2017.

Cela représente 108 000 € de baisse de dotations cumulées, nous nous trouvons dans l'obligation de réduire la voilure en terme d'investissements. Nous allons mettre en place une commission spéciale finances afin de regarder ligne par ligne les économies qui pourraient être faites sur le budget fonctionnement. Cette année, deux gros projets seront réalisés, Il s'agit la station d'épuration et du terrain multisports. Comme vous avez pu le constater, les travaux de terrassement sont commencés. Les autres investissements sont reportés...

Vigilance

Le printemps approchant, de belles journées s'offriront à nous avec l'envie de jardiner et de se promener.

« Ce bien-être doit aussi rappeler la vigilance de chacun. »

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux qu'ils possèdent, qui peuvent facilement amener à des conflits.

Pour rappel, un arrêté préfectoral du 20 avril 1999 précise les périodes d'utilisation d'outils ou d'appareils, par les particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, ...

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les associations

Les associations locales entreprennent pour vous différentes actions d'informations, rencontres sportives, culturelles, différentes festivités, réalisées aujourd'hui ou projets pour demain. Nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour faire de notre territoire un espace toujours plus agréable à vivre. Un grand bravo à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres, il n'est pas tâche plus difficile mais aussi plus épanouissante. A mes collègues élus, à tous les bénévoles de nos associations, je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent sans toujours en être remerciés. Je souhaite que cet engagement perdure dans le temps.

Elections

Il me reste, pour conclure, à vous rappeler le calendrier électoral :

- 23 avril et 7 mai : élections Présidentielles,
- 11 et 18 juin : élections législatives

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – FÉVRIER/MARS 2017

Naissance Malia LOUESDON, 9, Magouët, née le 21 Mars 2017 à Noyal-Pontivy (56).

Publication de mariage Camille BEZELY
&
Marlène LE BELLEC
Domiciliés « 4, rue du Plessis » à Saint-Barnabé.
Ce mariage sera célébré le SAMEDI 29 AVRIL à Saint-Barnabé.

Décès Gérard DARBOS, 62 ans, «7, rue Pierre Mendès France», décédé le 3 Mars 2017 à Rennes, inhumé le 9 Mars à Saint-Barnabé.

Jean-Baptiste DORÉ, 86 ans, «2, impasse du Piry», décédé le 10 Mars 2017 à Loudéac, inhumé le 13 Mars à Saint-Barnabé.

RAPPEL - ADRESSAGE

Les habitants qui ne sont pas venus chercher leur numéro de maison sont invités à se présenter en Mairie le plus rapidement possible.

INFORMATIONS COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES & TRI

Informations concernant le ramassage Semaine N°16 (Lundi de Pâques)

Pas de changement des jours de collecte des Ordures Ménagères et du Tri :

Collecte Ordures ménagères

MUR DE BRETAGNE – UZEL – ST BARNABÉ - PLUMIEUX – LA CHEZE - PLESSALA

↳ Collecte le mercredi 19 avril 2017

Collecte du Tri sélectif

MUR DE BRETAGNE – UZEL – ST BARNABÉ – PLUMIEUX – LA CHEZE

↳ Collecte le mercredi 19 avril 2017

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Mars 2017, ils étaient 65 (Hommes : 38 et Femmes : 27).

A la date du 15 Mars 2016, ils étaient 87 (Hommes : 55 et Femmes : 32).

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DES 23 AVRIL & 7 MAI 2017

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Les opérations de vote se dérouleront à la Salle Polyvalente pour les deux bureaux (1 & 2).

Bureau 1 : Entrée côté « BAR » - Rue du Centre

Bureau 2 : Entrée côté « PARKING » de la Salle Polyvalente.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Ils sont 13 cette année à avoir 18 ans.

M. Le Maire et la municipalité les ont invités à la mairie pour leur remettre leur carte d'électeur et le livret citoyen.

M. Le Maire leur a rappelé leurs devoirs et droits.

5 jeunes se sont présentés.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS



La section de la F.N.A.C.A. de Saint-Barnabé était présente à Plumieux, le 19 mars dernier, avec leurs collègues des huit autres comités du canton, pour le 44^{ème} rassemblement cantonal. Auparavant ils se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe à la stèle du souvenir et écouter le message du secrétaire d'état aux anciens combattants lu par M. Le Maire.

IMPÔTS LOCAUX

Lors de sa dernière réunion la commission finances a relevé un trop perçu d'impôts touchant l'ensemble des contribuables barnabéens.

Une réduction sera donc effectuée sur la prochaine imposition.

Toutefois, pour celles et ceux qui souhaiteraient un remboursement anticipé, prière de bien vouloir s'adresser au secrétariat de la mairie le 1 Avril 2007.

FRELONS ASIATIQUES

Le printemps est arrivé !

Il faut capturer les reines.



En effet, à cette période, les fondatrices sont seules à démarrer le nid, elles vont pondre les œufs et soigner les larves (ouvrières) pour que la colonie se développe.

Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre.

Les frelons sont friands de bière, vin blanc-grenadine.



10 nids ont été détruits à l'automne.

Le frelon asiatique peut présenter un grave danger, pour l'homme et les abeilles.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2001** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2017

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **au plus vite et avant le 17 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 5 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Maisons avec jardin visible de la rue (<1000 m ²).
2 ^{ème} catégorie	Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public (>1000m ²).
3 ^{ème} catégorie	Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtre).
4 ^{ème} catégorie	Hôtels, restaurants, commerces fleuris.
5 ^{ème} catégorie	Potager fleuri visible de la rue ou ouvert au public.

Comme les années passées, un jury extérieur à la Commune procédera au classement fin juin.

HORAIRE MESSE

Dimanche 9 Avril à 10h30.

Jeudi 13 Avril à 19h30.

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 11 AVRIL 2017 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Prochaine permanence le :

MARDI 18 AVRIL 2017
à la Mairie de Plémet de 9h à 11h

Permanences effectuées par **Mme Isabelle HAMON**.

Il est préférable de prendre rendez-vous au secrétariat de la Mission Locale de Pontivy au 02.97.25.38.35

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le **MARDI de 13h45 à 15h15**.

*Pendant les vacances,
viens faire du dessin
sur ordinateur!*

Pour les enfants (à partir de 8 ans) et les adolescents.

Cybercommune

- St-Barnabé: mardi 11 avril de 13h45 à 15h45
- Plumieux: mardi 11 avril de 16h à 18h
- St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle: mercredi 12 de 10h à 12h
- Hémonstoir: mercredi 12 de 16h15 à 18h15
- La Chèze: mercredi 12 de 14h à 16h
- Plouguenast: jeudi 13 de 14h à 16h
- La Motte: vendredi 14 de 14h à 15h45
- Plémet: vendredi 14 de 16h30 à 18h30

Atelier gratuit réalisé avec le logiciel Inkscape

Renseignements et inscriptions:
Loudéac communauté (02.96.66.09.09)
ou c.allieux@loudeac-communaute.bzh



Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – AVRIL 2017

Lundi 3 Avril	Mardi 4 Avril	Jeudi 6 Avril	Vendredi 7 Avril
Carottes râpées Omelette Farfalles au beurre Fruit frais	Betteraves vinaigrette Emincé de poulet marengo Semoule Fromage blanc	Salade printanière Boulettes de bœuf Sauce tomate Pommes noisettes Chou à la crème	Salade suisse Haché de cabillaud Sauce basilic Printanière de légumes Mousse au chocolat
Lundi 24 Avril	Mardi 25 Avril	Jeudi 27 Avril	Vendredi 28 Avril
Carottes râpées Lasagne Salade verte Yaourt aromatisé	Taboulé Dos de colin Sauce Porto Julienne de légumes Fruit frais	Tomates et maïs Jambalaya Mousse de fromage blanc	Concombres à la crème Médailillon de poulet En blanquette Blé aux petits légumes Liégeois au chocolat

RÉSERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

ESPACES JEUX

VENDREDI 28 AVRIL 2017
de 10h à 11h30 – Salle Jean Moulin



DÉFILÉ DES ENFANTS

Vendredi 10 Mars, les 2 écoles se sont rassemblées pour le carnaval.

Temps magnifique, les enfants se sont promenés dans les rues de st Barnabé avec un arrêt au terrain des sports pour des jeux.



Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Président - Mmes Jocelyne BOUTIER – Fanny PHILIPPE (Adjointes) – Mmes Christelle GAUTHIER - Arlette GALLAIS (Conseillères Municipales) – Mmes Eliane HOCHET – Marie-Annick MARCADÉ – Marie-Pascale QUÉRO – Christelle LE COUÉDIC – M. Jean-Claude LASSALLE (membres).

Absents excusés :

Mmes Véronique LE GALLO – Mireille BARAN – Lyne MILBÉO – M. Franck JÉGLOT (Conseillers Municipaux) – M. Éric PETER – Mmes Christiane CRAHAN – Murielle GOURIO (membres).

Secrétaire de séance :

Mme Fanny PHILIPPE.

Ouverture de la séance à 18 heures 15

COMPTE DE GESTION 2016 du C.C.A.S.

Le compte de gestion du receveur municipal est adopté pour l'exercice 2016.

COMPTE ADMINISTRATIF DE 2016 du C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration,

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	Section De FUNCTIONNEMENT	Section d' INVESTISSEMENT
DEPENSES	22 705.67 €	
Déficit Antérieur		0 €
RECETTES	22 255.20 €	
Excédent Reporté	2 987.11 €	
	TOTAL = 25 242,31 €	0 €
EXCEDENT Fonctionnement	+ 2 536.64 €	
Déficit d'Investissement		0
<u>EXCEDENT GLOBAL</u>		+ 2 536.64 €

- Et DÉCIDE d'affecter les résultats de 2016 comme suit :

↪ L'excédent de fonctionnement 2016 d'un montant de **2 536.64 €** est mis en report de fonctionnement pour **2 536.64 €**

SUBVENTIONS - EXERCICE 2017

Le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité, les subventions suivantes au titre de l'exercice 2017 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2017
* <i>Association communale</i>	
Club des Bruyères d'Arvor	488 €
* <i>Non affecté</i>	112 €

ORGANISATION DE L'A.L.S.H. POUR 2017

Le Conseil d'Administration,

- FIXE une seule période d'ouverture de l'ALSH pour 2017, en juillet, soit :
du **lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2017**, soit 19 jours.
- Et DONNE mandat au Président afin de recruter le personnel nécessaire pour ce séjour et également en cas de désistement d'un des moniteurs ou en cas de besoin supplémentaire d'un ou plusieurs moniteurs,

PERSONNEL D'ANIMATION – RÉMUNÉRATION POUR 2017

Le Conseil d'Administration,

- FIXE la rémunération qui sera versée aux moniteurs sur la base de l'indice brut 347, soit l'indice majoré 325 (valeur au 1/02/17) correspondant au grade d'adjoint d'animation – 1^{er} échelon.

Pour le Directeur, une indemnité kilométrique pour frais de déplacement lui sera versée sur présentation d'un état détaillé des déplacements.

Pour les moniteurs, titulaires du BAFA, la rémunération est calculée à raison de 8 heures par jour multiplié par le nombre de jours d'ouverture du centre,

En cas d'absence, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence par huit heures.

Pour les stagiaires BAFA, le nombre maximum d'heures est fixé à 60 heures ; en cas d'absence ou d'un nombre de jours de présence inférieur à 15 jours, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence par quatre heures.

TARIFS DE L'A.L.S.H. pour 2017

Le Conseil d'Administration,

- CONFIRME la tarification modulée en fonction du quotient familial utilisé par la Caisse des Allocations Familiales.

QF inférieur à 512 – tarif 6 € par jour

De 512 à 662 – tarif 9 € par jour

De 663 à 872 – tarif 11.50 € par jour

De 873 à 1136 – tarif 13 € par jour

De 1136 à 1303 – tarif 14 € par jour

A partir de 1303 – tarif 15 € par jour

- Ce barème sera appliqué à la condition que l'inscription de l'enfant porte sur un minimum de 3 jours par semaine
- La famille fournit une attestation de la CAF précisant le quotient familial. En cas de refus de présentation de l'attestation ou de non fourniture des éléments permettant le calcul du quotient familial pour les familles ne percevant pas d'aides de la CAF, il sera appliqué le tarif le plus élevé, soit 15 € la journée.

Dans les tarifs sont compris le repas du midi et le goûter.

- Pour les enfants dont l'inscription se fait à la semaine complète, le barème sera :

QF inférieur à 512 – tarif 30 € la semaine

De 512 à 662 – tarif 45 € la semaine

De 663 à 872 – tarif 50 € la semaine

De 873 à 1136 – tarif 60 € la semaine

De 1136 à 1303 – tarif 67.50 € la semaine

A partir de 1303 – tarif 67.50 € la semaine

- En ce qui concerne la garderie, celle-ci est assurée à compter de 7 heures 30 jusqu'à 18 heures 30. Le tarif 2017 est le suivant :

Garderie : 1 € le matin et 1 € le soir.

- RAPPELLE que le paiement du séjour sera demandé aux familles au moment de l'inscription, le règlement n'étant encaissé qu'en fin du centre.
- PRÉCISE qu'un vin d'honneur avec spectacle sera organisé le dernier jour de centre.

BUDGET PRIMITIF pour 2017

Le Conseil d'Administration,

- ADOPTE le budget primitif 2017 du CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section Fonctionnement : 29 662 €

Section Investissement : 200 €

Ce budget prévoit les crédits nécessaires :

- Pour l'ouverture aux vacances d'été de juillet de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement,
- A l'invitation le 11 novembre pour un repas des retraités de 68 ans et plus,
- Le goûter avec spectacle pour l'arbre de Noël des enfants des deux écoles,
- Prévision de subvention communale pour 2017 : 18 000 €

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 17 Mars 2017

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mmes Jocelyne BOUTIER – MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoint) - Mme Mireille BARAN - M. Jean-Pierre ROUILLÉ - Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER - M. Franck JÉGLOT - MM. Éric LE POTTIER – François BINET - Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.

M. Franck JÉGLOT

Mme Lyne MILBÉO

Secrétaire de séance :

M. Thomas MAHÉO

Ouverture de la séance à 18 heures 06

Le procès-verbal de la réunion du 17 Février 2017 est adopté.

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES POUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION - CONVENTION POUR POSER LE COFFRET ÉLECTRIQUE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions correspondantes.

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le Conseil Municipal décide l'application du décret N°2017-85 de janvier 2017 qui modifie l'indice brut terminal de référence pour les indemnités du Maire et des Adjointes avec un effet au 1^{er} janvier 2017.

DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées AB n° 18 au 23, rue Rimbaud, AC n° 53 et 131, au 11, rue des lavandières et AC n° 25 au 11, rue Pierre Mendès France.

RECRUTEMENT D'AGENTS SAISONNIERS POUR LE SERVICE TECHNIQUE – ETE 2017

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter un agent saisonnier pour le service technique communal cet été, mi-juillet et août 2017 (6 semaines), sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

PRET DE 200 00 € A TRANSFÉRER SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal autorise le transfert du prêt de 200 000 € sur le budget général de la Commune pour 2017.

Arrivée de Mme Lyne MILBÉO à 18 heures 25

COMPTES DE GESTION DE M. LE RECEVEUR MUNICIPAL POUR 2016

Les comptes de gestion pour le budget communal, le budget annexe du lotissement du Bocage ainsi que le service Assainissement sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2016.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Madame Mireille BARAN, sur les comptes administratifs de l'exercice 2016 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT	Restes A réaliser
DEPENSES	1 013 665,15 €	538 654,33 €	204 545 €
Déficit reporté		- 164 427,75 €	
		TOTAL =703 062,08 €	
RECETTES	1 264 407,71 €	467 791.13 €	43 899 €
EXCEDENT de FONCTIONNEMENT	250 742,56 €		
DEFICIT D'INVES.		- 235 290,95 €	- 160 646 €
EXCEDENT GLOBAL			15 451,61 €
			-145 194,39 €

Et DECIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2017 pour un montant de **250 742,56 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2017 pour un montant de **235 290,95 €**.

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté après un vote à mains levées de trois abstentions et dix votes favorables (dont un pouvoir).

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU BOCAGE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	79 680.40 €	79 564.42 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	79 680.40 €	79 564.42 €
Excédent reporté	/	/
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	0 €	
EXCEDENT D'INVES.		+ 0 €
EXCEDENT GLOBAL + 0		

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est voté à l'unanimité.



BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

	Section D'EXPLOITATION	Section INVESTISSEMENT	Restes A réaliser
DEPENSES	32 644,66 €	60 816,68 €	981 698,00 €
Déficit reporté		20 495,27 €	
		TOTAL= 81 311,95 €	
RECETTES	36 752,58 €	75 223,56 €	765 519,00 €
EXCEDENT d'EXPLOITA.	4 107,92 €		
DEFICIT D'INVES.		-6 088,39 €	- 216 179,00 €
DEFICIT GLOBAL		- 1 980,47 €	- 218 159,47 €

Et DECIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2017 pour un montant de **4 107,92 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2017 pour un montant de **6 088,39 €**

Le présent compte administratif du budget annexe du service Assainissement est voté à l'unanimité.

Arrivée de M. Franck JÉGLOT à 20 heures 25

TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2017

A l'unanimité, les taux sont inchangés pour 2017 :

	Taux 2017
Taxe d'Habitation	14,93 %
Taxe Foncière sur le Bâti	27,90 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	77,41 %

BUDGETS PRIMITIFS POUR 2017

Les budgets primitifs pour 2017, proposés au vote du conseil municipal, se montent au total de :

	Section de FONCTIONNEMENT	Section d' INVESTISSEMENT
Budget COMMUNE	1 042 502 €	976 229 €

Et est adopté à l'unanimité.

Budget annexe LOTISSEMENT du BOCAGE	55 318 €	55 317 €
--	----------	----------

Et est adopté à l'unanimité.

Le budget primitif pour 2017 du Service Assainissement se monte au total de :

	Section d' EXPLOITATION	Section d' INVESTISSEMENT
Budget ASSAINISSEMENT	35 518 €	1 025 754 €

Et est adopté à l'unanimité.

Vie associative & culturelle

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Cafés de l'Amitié

JEUDI 13 AVRIL à 14h au Foyer Social	Préposés : André & Jocelyne BERNARD – Annick LE CLÉZIO – René JOUET – Ann & Bob HYDE
JEUDI 27 AVRIL à 14h au Foyer Social	Préposés : Marie-Annick MARCADÉ – Gérard & Chantal JÉGLOT – Jean-Pierre & Arlette GALLAIS – Monique LE BLOND



DIMANCHE 30 AVRIL 2017

SALLE POLYVALENTE – 14h



GRAND LOTO

- 1 Bon d'achat de 500 € - 2 Bons d'achat de 90 €
- 1 Bon d'achat de 300 € - 1 Bon d'achat de 70 €
- 2 Bons d'achat de 150 € - 10 Bons d'achat de 50 €
- 3 Bons d'achat de 100 € - 10 Bons d'achat de 40 €
- 10 Bons d'achat de 30 €

Sur place buvette – casse-croûte – Chocolat – Café – Crêpes
– Gâteaux – Galettes-saucisses



Pour 6 crêpes achetées, 1 carte offerte

3 € le carton, 8 € les 3 cartons et 15 € les 7

Organisé par le Club Bruyères d'Arvor



COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

RAPPEL

Les 23èmes Foulées de la Micheline se dérouleront le SAMEDI 3 JUIN 2017.



UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

M. François MILBÉO, Président, a présenté le bilan des activités.

Le bilan financier est serein.

Le rassemblement national aura lieu le Week-end de l'ascension à St- Médard de Presque (46).

Projets :

Renouvellement du repas grillades en juin.

Repas en octobre.

Bureau

Président : François MILBÉO

Vice-Président : François BINET

Secrétaire : Jacqueline BEUREL

Secrétaire adjointe : Véronique LE GALLO

Trésorière : Anita VIDELOT

Trésorière adjointe : Arlette GALLAIS



COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 1, 15 & 29 Avril 2017

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires. Merci de respecter les horaires de dépôt.

Les dépôts servent aux écoles. Merci de venir nombreux.



COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale s'est déroulée dimanche 5 Mars à la Salle des Lilas.

Pour 2017, une journée détente le 20 Mai pour les adhérents et la rando pédestre & V.T.T. le 03 Septembre 2017 avec repas sous chapiteau.

Bureau :

Présidentes : Martine HAYS et Monique GUERNIC

Trésorier : Philippe GLOUX

Trésorière adjointe : Sylvie LE BORGNE

Secrétaire : Chantal GICQUEL

Secrétaire adjointe : Yolande NÉVO



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



02.96.26.73.29

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 8 MARS

L'association compte 14 bénévoles, 137 abonnés + 7 collectivités

Pas moins de 11 manifestations cette année...félicitations à la Présidente.

Le bilan financier est bon.

Projets :

Venue d'auteurs pour le cycle 3 des 2 écoles.

Prix des lecteurs en mai.

Porte ouverte en juin.

Bureau

Présidente : Jacqueline BEUREL

Vice-Président : Jean-Yves PAMPANAY

Secrétaire : Marie-Bernard HUET

Secrétaire adjointe : Chantal GIFFRELO

Trésorière : Marylise POULAIN

Trésorier adjoint : Alphonse MARJOT



Interventions de deux auteurs à la bibliothèque de Saint-Barnabé

A l'initiative du réseau des bibliothèques de Loudéac Communauté Bretagne Centre, l'association « Lecture Pour Tous » a organisé vendredi matin une rencontre entre deux auteures jeunesse et les classes de cycle 3 des deux écoles de Saint-Barnabé.

La matinée a commencé par l'intervention de Muriel Zürcher devant la classe de M. Yann PASCO de l'école Jeanne d'Arc et s'est poursuivie avec Raphaëlle Frier qui a présenté son travail d'auteure devant les élèves de Mme Gaëlle COLLET de l'école Mathurin Boscher.

Les enfants ont tous participé activement en posant beaucoup de questions sur le métier d'auteur, les deux intervenantes semblaient aussi ravies de ces échanges et ont toutes les deux terminé leur séance par une lecture à voix haute d'un de leurs albums.



U.N.C / A.F.N.

L'Assemblée Générale de l'U.N.C. / A.F.N. s'est déroulée le samedi 18 mars à la salle des Lilas.

Le Président, M. Pierre-Anne PERRON a ouvert la séance par une minute de silence pour MM. Pierre DORÉ et Claude LE ROY qui nous ont quittés cette année.

Le Président a accueilli les participants et excusé les adhérents qui n'ont pu se déplacer. Un colis leur sera livré directement chez eux.

La trésorière, Mme Annick LE CLÉZIO, a présenté le bilan financier qui est positif et adopté à l'unanimité. M. Eugène NÉVO, secrétaire, a annoncé le tiers sortant qui est réélu.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Pierre-Anne PERRON

Vice-Président : Roger LE MAUX

Trésorière : Annick LE CLÉZIO

Trésorier adjoint : Paul GERSTCH

Secrétaire : Eugène NÉVO

Secrétaire adjoint : Pierre HARNOIS



La section se compose de 17 membres. Les cérémonies patriotiques sont les 8 mai, 11 Novembre et 5 Décembre. Après la réunion, les adhérents se sont retrouvés autour d'une excellente table au Fer à Cheval, chez Christelle & Serge, dans une très bonne ambiance.

Une sortie est prévue le 29 juin direction Rochefort en Terre – Saint-Jacut les pins.

ÉCHIQUIER BARNABÉEN

Le club s'est réuni pour réviser les statuts et le prix des licences.

Augmentation de 2 € pour la licence A. Pas de changement sur la licence B et tarif dégressif pour les enfants d'une même famille.

M. SIBILLE, le Président, a proposé un sondage pour les cours enfants à Saint-Barnabé (ils ont lieu actuellement à Loudéac le samedi matin).

Le tournoi et compétitions sont maintenus à Saint-Barnabé.

Des formations d'arbitres vont être mises en place (prise en charge financièrement par le Club).



VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.





BASKET-BALL

Programme AVRIL 2017

L'équipe de basket est en tête du classement D3F

Venez les encourager à monter en division supérieure...

2 Avril à 13h30 : SAINT-BARNABÉ / SAINT-BRIEUC



Les entraînements ont lieu TOUS LES VENDREDIS
à partir de 19h à la Salle Omnisports.



FOOTBALL

ÉCOLE DE FOOT

Les plannings sont dès à présent consultables sur le site internet du club :

<http://assb-saintbar.footeo.com/>

PROGRAMME DU MOIS D'AVRIL 2017

Pour info : POUR LES MATCHS à domicile L'ENTRÉE EST GRATUITE

Dimanche 2 Avril

13H30 PLOUGUENAST 2 / A.S. SAINT-BARNABÉ 1
15H30 A.S. SAINT-BARNABÉ 2 / ILLIFAUT 1
13H30 PLOUGUENAST 3 / A.S. SAINT-BARNABÉ 3

Dimanche 9 Avril

15H30 A.S. SAINT-BARNABÉ 1 / PLOEUC SUR LIÉ 1
15H30 PLESSALA 2 / A.S. SAINT-BARNABÉ 2
13H30 A.S. SAINT-BARNABÉ 3 / LANGAST 2

Dimanche 23 Avril

15H30 SAINT-BUGAN 1 / A.S. SAINT-BARNABÉ 1
15H30 A.S. SAINT-BARNABÉ 2 / LOSC 3
13H30 SAINT-BUGAN 2 / A.S. SAINT-BARNABÉ 3

Venez nombreux encourager vos équipes.

Annonces commerciales



BAR – RESTAURANT

« L'ARGOAT »

1^{er} Mai 1979 → 16 Avril 2017



Une page se tourne, une carrière qui se termine
mais un renouveau pour « L'Argoat ».

**François & Marie-Paule BUZULIER invitent toute leur clientèle à prendre
le pot de l'amitié les 15 & 16 Avril 2017.**

Ouvert le lundi 17 le matin.

A cette occasion, ils vous présenteront Sébastien & Stéphanie BOULEAUX.

« L'Argoat » sera fermé du 18 Avril au 8 Mai inclus.

BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »



Ouvert tous les jours



Menu du jour : 11,50 € du lundi au vendredi

Menu traditionnel : 2 menus et 1 carte

Jeudis Gourmands

6 Avril : Bœuf carottes

13 Avril : Fricassée de lapin à la moutarde
& tagliatelles fraîches

20 Avril : Manchon de canard confit

27 Avril : Brandade de morue

4 Mai : Langue de bœuf sauce ravigote

Plats à emporter 6 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

Agenda

01/04/2017	Repas à emporter – Amicale Laïque – Salle Polyvalente – De 18h à 20h
08/04/2017	Blanquette de veau – Société de Chasse – Salle Polyvalente – 19h
13/04/2017	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
21/04/2017	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
23/04/2017	1 ^{er} Tour des Elections Présidentielles – Salle Polyvalente – 8h à 19h
27/04/2017	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
28/04/2017	Espaces Jeux – Salle Jean Moulin – De 10h à 11h30
30/04/2017	Loto – Club Bruyères d'Arvor – Salle Polyvalente – A partir de 14h
02/05/2017	Comité de l'Info – Mairie – 20h30

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO – Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC – Claudine FLÉHO (membres).

DÉBUT DES TRAVAUX À SAINT-BARNABÉ



Nouvelle station d'épuration

City Stade

